

EDELWEISS ACCUEIL

Organisme Autorisé d'Adoption
Association loi 1901

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MARS 2015

RAPPORT D'ACTIVITES
ORIENTATIONS GENERALES
BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE
BUDGET PREVISIONNEL

EXERCICE 2014

Le Chef Lieu - 73470 NANCES
Tél. Secrétariat : 04 79 28 72 65
E-mail : edelweiss.accueil@wanadoo.fr
Site web : edelweiss-accueil.org

RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE 2014

Approuvé par le Conseil d'administration du 20 Février 2015
et par l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2015

I) LES ENFANTS ADOPTES :

6 enfants ont été adoptés en 2014 (14 enfants adoptés en 2011, 5 enfants en 2012, pas d'adoption en 2013) :

EN CHINE : 4 enfants

Les enfants sont âgés de 1 à 2 ans : 4 garçons

AU PEROU : 2 enfants

Les enfants sont âgés de 10 ans et 11 ans : 2 garçons

	Total	Garçons	Filles	Fratrerie
Chine	4	4 entre 1 et 2 ans	0	0
Pérou	2	2 entre 9 et 11 ans	0	0
Total	6	6	0	0

II LES ADOPTANTS

Situation

	Couple marié avec enfant	Couple marié sans enfant	Célibataire
Chine	1	3	0
Pérou	1 (père)	1	0
Total	2	4	0

Catégorie socio-professionnelle

Cadre	Prof Libérale	Employé et ouvrier	artisan	agriculteur
3	1	7	1	0

Les départements d'accueil

Ain	Isère	Loire	Pyrénées Atlantiques	Rhône
1	2	1	1	1

II) ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

2-1) L'ACCUEIL DES CANDIDATS

120 lettres de projets d'adoption ont été enregistrées et ont reçu des réponses. Du fait de l'arrêt des constitutions de dossiers pour le Brésil et pour la Chine, un petit nombre de ces demandes a été prise en compte ; en effet la convention avec le Pérou n'autorise que l'adoption d'enfants de 9 ans et plus, de fratries dont l'aîné a au moins 9 ans et/ou des enfants à particularités. Les projets d'adoption des familles concernant ces enfants restent très rares.

Sur les 120 dossiers traités, 12 concernaient des célibataires, 5 étaient hors-département et 24 ont reçu une lettre de réflexion par rapport à l'adoption au Pérou.

Des demandes d'adoption parviennent également à Edelweiss-Accueil par e-mail : Des réponses ont été effectuées à 28 messages concernant des demandes d'envoi de dossier, toutes pour des enfants "petits", en tous cas trop jeunes pour une possibilité d'adoption au Pérou.

2-2) LES SUIVIS POST-ADOPTION

30 suivis post-adoption ont été réalisés en 2014

(Rappel : 26 suivis post-adoption ont été réalisés en 2013)

Pour les enfants adoptés en Chine :

17 suivis ont été effectués : 6 cinquièmes suivis, 3 quatrièmes, 4 premiers et 4 seconds.

Voir détail chapitre 4-1

Pour les enfants adoptés au Pérou :

13 suivis dont 2 premiers, 1 deuxième, 2 quatrièmes, 2 cinquièmes, 3 septièmes, et 3 huitièmes pour 1 enfant adopté en 2010, 2 enfants adoptés en 2011 et 2 enfants adoptés en 2012 et 2 enfants adoptés en 2014

Voir détails au chapitre 3-4

RECAPITULATIF SUIVIS

Chine	Brésil	Pérou	Total
17	0	13	30

III RELATIONS ET ACTIVITES AVEC LES PAYS D'ORIGINE

3-1) CHINE (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

Depuis le début de la coopération entre la Chine et Edelweiss-Accueil **137** enfants ont été confiés pour leur adoption.

Cette année, en Mai 2014 un groupe de 4 couples est parti en Chine rencontrer leur enfant. L'attente a été longue : 7 ans et demi.

Pour ce qui est de l'organisation sur place en Chine, elle a été encore une fois sans problème. Les parents sont rentrés enchantés. Notre correspondante du BLAS parle et écrit parfaitement notre langue et elle a été très réactive ; les relations administratives et de préparation des séjours sont très satisfaisantes.

0 dossier envoyé en CHINE en 2014 du fait de la décision de suspension.

8 dossiers de familles en attente ont été annulés auprès du CCCWA et de la MAI en 2014 (9 dossiers avaient été annulés en 2013) du fait des familles.

En Décembre 2014 , il y avait 50 dossiers en attente d'attribution.

Début Décembre chaque dossier de famille en attente a été étudié.

Sur les 50 dossiers restants :

18 étaient à jour avec la confirmation annuelle de projet valide pour 2014 ou avec l'envoi d'un nouvel agrément d'adoption.

13 avaient des agréments encore valides, mais il a fallu réclamer la confirmation annuelle.

14 avaient des agréments expirés.

5 dossiers avec connaissance d'une naissance d'un enfant au foyer : il a fallu réclamer les documents d'actualisation établis par les conseils généraux concernés.

Des démarches ont donc été entreprises auprès de 32 familles (courriers postaux, messages e-mails ou/et téléphoniques), pour réclamer soit les documents manquants soit les courriers d'arrêt de dossier.

A la suite, au 31 décembre 7 familles avaient envoyé une lettre d'abandon du projet: l'annulation auprès du CCCWA et de la MAI est prévue pour début 2015. 9 familles avaient envoyé leur confirmation de projet ou un nouvel agrément (soit 16 réponses reçues)

Ce travail de mise à jour des dossiers ou d'annulations se poursuit en 2015.

Les relations avec le CCCWA se font toujours par le biais de leur site et de leur système internet qu'il est possible de consulter de manière confidentielle (clé USB codifiée). La situation n'évolue guère et les délais d'attente se prolongent.

En décembre 2014, l'attente entre l'enregistrement du dossier en Chine et l'attribution a dépassé les 8 ans.

Le CCCWA et le BLAS informent les pays partenaires de l'importance qu'ils accordent au « retour aux racines » des enfants adoptés. Le CCCWA considère que l'adoption d'enfants à besoins spéciaux est de plus en plus prioritaire.

L'association rencontre aujourd'hui des difficultés pour continuer le travail administratif concernant les dossiers en attente en Chine : le CCCWA a envoyé en décembre de nouvelles procédures d'utilisation de la clé USB codifiée ce qui entraîne des complications. Tous les documents (rapports de suivis, annulation de dossiers...) doivent être cryptés et envoyés au CCCWA au moyen de cette clé. De plus, il est difficile pour les bénévoles de s'engager à si long terme, la durée d'attente des attributions+ la durée des suivis post-adoptifs s'allongeant démesurément.

Au CA d'Octobre 2014, il a été décidé de solliciter la MAI en vue d'obtenir un entretien pour exposer cette situation. La réunion a eu lieu le 17 Décembre 2014 à Paris (cf § IV « relations avec la MAI »)

Commission suivi des enfants adoptés

Sur l'année 2014, la commission Suivis Chine a effectué des suivis pour 3 groupes de familles (6 adoptions 2011, 3 en 2012 et 4 en 2014).

L'équipe suivis Chine a géré :

- 6 cinquièmes suivis (3 ans après l'arrivée de l'enfant) pour le groupe de fin 2011
- 3 quatrièmes suivis (2 ans après l'arrivée de l'enfant) pour le groupe du printemps 2012
- 4 premiers suivis (1 mois après l'arrivée de l'enfant) pour le groupe du printemps 2014 et également 4 seconds suivis (6 mois après l'arrivée de l'enfant) pour ce même groupe.

L'équipe suivis Chine, qui compte toujours 9 personnes, reste active et mobilisée pour effectuer ces suivis. Elle s'est réunie, cette année encore, début octobre afin d'échanger et d'harmoniser les pratiques. Les relations avec les familles sont toujours aussi agréables, notamment pour les suivis des familles partis en octobre 2011; un lien s'est créé entre le membre de l'équipe et la famille.

Une notice du CCCWA en cours d'année nous informait qu'il n'est plus nécessaire de fournir le certificat de visite médicale et de scolarité au 4^{ème} suivis. Ceci allègera les suivis concernés à venir.

Une autre notice du CCCWA est arrivée en fin d'année, elle concerne, pour partie, les suivis post-adoption.

Les règles vont donc changer pour les suivis des familles avec une attribution après le 1^{er} janvier 2015.

Le 1^{er} suivi un mois après l'arrivée de l'enfant en France est supprimé et remplacé par un suivi la 4^{ème} année. Le nombre de suivis total reste de 6.

Cela ne nous concerne pas pour l'instant mais cela restera à mettre en place avec le prochain groupe qui aura des attributions d'enfants avec l'association.

Ce sont ensuite les conditions d'envoi au CCCWA qui ont été un peu modifiées. Le site Internet du CCCWA a également été mis à jour et les menus quelque peu changés. Cela demande une remise à jour des procédures de traitement des suivis post-adoption.

3-2) BRESIL (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

AU BRESIL : pas d'adoption en 2014 (les dernières adoptions ont eu lieu en 2011 : 6 enfants adoptés en 2011 : 2 fratries de 2 et 2 enfants seuls)

Pour rappel : Le Brésil a ratifié la convention de La Haye et elle est entrée en vigueur le 1er Juillet 1999

Depuis le début de la coopération entre le Brésil et Edelweiss-Accueil 49 enfants ont été confiés à 31 familles pour leur adoption.

L'adoption dans ce pays étant de plus en plus complexe, et suite à la suspension d'envois de nouveaux dossiers en 2011, notre conseil d'administration a décidé de ne plus demander pour 2014 et pour l'avenir, le renouvellement des autorisations nécessaires.

Le 26 Février 2014, l'ACAF du Brésil (autorité centrale) a accepté notre demande de non renouvellement d'accréditation pour agir au niveau de l'adoption internationale dans son pays.

Le retrait de notre habilitation française pour le Brésil a été effective à partir du 21 Mars 2014.

Suivis post adoption : il n'y en a pas eu en 2014

Organisation de la commission Brésil :

Un certain nombre de familles ont participé aux pique-niques du 18 Mai et du 28 septembre. Les enfants grandissent et les parents sont attentifs par rapport au passage à l'adolescence.

Travail administratif:

- Le rapport d'activités doit être transmis à l'Autorité centrale une fois par an. Envoi du rapport d'activités de 2013: le 2 Mai 2014. C'était le dernier.

En 2014 des courriers ont été envoyés aux autorités brésiliennes pour officialiser l'arrêt de notre coopération en matière d'adoption

3-3/PEROU (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

Relations avec le Pérou

Edelweiss-Accueil accompagne les adoptants dans le cadre de la convention « Campaña Angeles que Aguardan » signée avec le MIMDES en 2008 , convention reconduite le 10 septembre 2013 pour deux ans par le MIMP jusqu'au 10 Septembre 2015.

Cette campagne pour l'**adoption prioritaire** d'enfants ayant des problèmes de santé, enfants de plus de 9 ans, adolescents, fratries, enfants ayant des besoins particuliers a été initiée en 2003 par le MIMDES.

Le MIMDES est devenu le MIMP (Ministerio de la Mujer y Poblaciones vulnerables) en 2012.

Le 15 décembre 2008, nous avons adressé à la Secrétaire du MIMDES, une demande d'élargissement de notre convention afin qu'Edelweiss-Accueil puisse accompagner les adoptions d'enfants entre 0 et 8/9 ans. Nous n'avons pas eu de réponse en 2014.

L'âge des enfants est de plus en plus élevé y compris pour les fratries mais les **adoptions prioritaires** peuvent être assez rapides. Les difficultés essentielles pour Edelweiss-Accueil sont relatives au nombre très restreint de familles désireuses de s'engager pour l'adoption de fratries avec des aînés dont l'âge est de plus de neuf ans.

Les liens avec les autorités locales du MIMP sont très réguliers et très satisfaisants grâce au travail de notre correspondant à Lima. C'est ce dernier qui dépose les dossiers des adoptants et prend connaissance des dossiers sociaux-psychologiques des enfants en attente de famille. Deux adoptions « prioritaires » ont été réalisées en 2014 : un enfant de 9 ans et un enfant de 11 ans. (sur un total de 50 enfants au 31 octobre 2014 – dont 20 aux Etats-Unis, 14 en Italie et 14 au Pérou)

Le président d'Edelweiss-accueil a réalisé une mission auprès du MIMP du 24 au 26 février 2014. Madame Aguilar, responsable du service adoption, nous a confirmé son intérêt pour notre association. Cependant, elle ne pourra nous aider que dans le cadre de la loi nous limitant à l'adoption d' enfants de plus de 9 ans.

Suivis

Le suivi des enfants péruviens après leur arrivée en France est obligatoire pendant une durée de quatre ans, à raison de deux rapports de suivi post-adoptif par an.

Les 8 rapports de suivis traduits et apostillés doivent être envoyés au fur et à mesure au représentant d'Edelweiss-Accueil sur place qui est chargé de les transmettre au MIMP.

Nous avons réalisé 13 suivis dont 2 premiers, 1 deuxième, 2 quatrièmes, 2 cinquièmes, 3 septièmes, et 3 huitièmes pour 1 enfant adopté en 2010, 2 enfants adoptés en 2011 et 2 enfants adoptés en 2012 et 2 enfants adoptés en 2014

Adoptions 2014

En France, Edelweiss-Accueil est le seul OAA habilité pour réaliser des adoptions au Pérou. Sur les 157 enfants adoptés au Pérou en 2014 (statistiques MIMP au 31 octobre 2014) dont 70 par des étrangers, 50 étaient des enfants de la Campagne « Angeles que Aguardan ».

Edelweiss-Accueil a réalisé 2 adoptions en 2014 ; 2 dossiers sont en attente d'attribution en fin 2014.

Aucun nouveau dossier d'adoption n'a été envoyé au Pérou en 2014.

Aucun nouveau projet de famille n' a été pris en compte en 2014 par Edelweiss-Accueil.

Réactualisation de documents

La Commission Pérou a continué à mettre à jour les documents en direction des familles et les rendre conformes aux attentes des services de l'adoption du MIMP.

Nous avons eu des relations constantes et fructueuses avec notre représentant à Lima.

IV) RELATIONS AVEC LE S.A.I, LES CONSEILS GENERAUX, LES AUTRES OAA, LA FEDERATION...:

Rencontre MAI le 19/12/2014

Suite au CA de novembre 2014, un entretien a été demandé auprès de la MAI. L'objectif était de connaître les possibilités et démarches à effectuer pour transmettre les dossiers en cours en Chine à un autre organisme en cas d'arrêt de l'association. Les démarches à effectuer nécessitent du temps et une rigueur dans la gestion des dossiers en cours.

Avec les Conseils Généraux

Conseil général du Rhône

Plusieurs OAA dont Edelweiss Accueil ont participé en 2010 puis 2011 à la création d'une Maison de l'Adoption. Le but de la maison d'adoption est d'accompagner les candidats adoptants, famille adoptives, enfants adoptés tout

au long de leur vie. Les partenaires interviennent dans les séances d'information des candidats aux côtés des personnels du service adoption du Conseil général.

Conseil Général du Var

En 2014, dans le cadre des suivis post-adoptifs, et d'une adoption compliquée deux rencontres ont eu lieu : avec des responsables Conseil Général du Var à Toulon,

Conseil général de la Savoie

Aucune rencontre en 2014

Liens avec la FFOAA (Fédération Française des Organismes Autorisés d'Adoption)

<http://www.foaa.org/>

Edelweiss Accueil est affilié à la FFOAA (Fédération Française des Œuvres d'aide à l'Adoption), la plus importante des fédérations d'OAA puisqu'elle réunit 27 OAA sur la quarantaine qui existe en France. Edelweiss-Accueil n'est plus membre du Conseil d'administration de la FFOAA depuis l'Assemblée Générale de mars 2012.

Cette affiliation permet à Edelweiss Accueil de recevoir des informations (mais aussi d'en faire remonter le cas échéant) venant des instances dirigeantes que sont le Ministère des Affaires Etrangères, l'Autorité Centrale française pour l'Adoption Internationale et la MAI (Mission de l'Adoption Internationale).

De même, la FFOAA diffuse les informations qu'elle obtient auprès de la MAI, du Conseil Supérieur de l'Adoption, du CNAOP (Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles) et de l'AFA (Agence Française pour l'Adoption).

Edelweiss Accueil a rédigé en 2014, les fiches Pérou et Brésil.

Avec les autres OAA:

Deux bénévoles d'Edelweiss-Accueil ont participé à la journée de formation organisée par l'OAA Médecins du Monde, à Paris, le 6 février 2014 ayant pour thème:

« REFLEXIONS sur L'AVENIR de l'Adoption internationale et sur l' AVENIR des ORGANISMES AUTORISES Expérience et vision outre atlantique » avec la participation de Mme Luce de BELLEFEUILLE, Autorité Centrale du Québec.

Un dossier de compte-rendu a été envoyé par Médecins du Monde et est disponible au bureau.

Avec Enfance et Famille d'Adoption – EFA :

Aucune réunion directe n'a eu lieu en 2014, par contre des membres d'Edelweiss-Accueil sont membres des EFA de leurs départements . Les familles en lien avec Edelweiss Accueil sont et devront de plus en plus être encouragées à participer aux rencontres diverses organisées par les délégations départementales d' EFA

V) VIE DE L'ASSOCIATION :

5-1) FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Environ 30 personnes participent au fonctionnement d'Edelweiss-Accueil

1 responsable sur place au Pérou

1 responsable du BLAS en Chine

25 bénévoles environ s'investissent pour l'association à plusieurs niveaux :

-conseil d'administration

-rédaction de la lettre d'information

-compte-rendu des divers CA, commissions et réunions

-relations avec les pays étrangers

-suivi des dossiers des familles en attente d'adoption

- commission de suivis des enfants : suivi et rédaction des rapports nécessaires concernant les enfants et leurs familles après l'arrivée en France des enfants

-site web et extra net

- organisation des pique-nique et différentes rencontres

- travail administratif au bureau

Conseil d'administration : 10 membres actifs et 10 membres invités

3 réunions du conseil d'administration et 2 réunions de travail (préparation du pique nique et actualisation du site web) ont eu lieu en 2014.

Commissions de lecture des dossiers des postulants à l'adoption : les dossiers reçus sont pris en compte seulement pour des projets concernant des enfants grands répondant aux critères du Pérou

Les entretiens avec les postulants ont été assurés seulement pour le Pérou :

Une famille suivie avant l'envoi de leur dossier en 2013.

Commission suivi des enfants adoptés : Voir chapitres 3-1, 3-3,

Commissions par pays

Leurs missions:

- réfléchir sur la réalité de l'adoption dans ces pays
- rédiger des documents pour améliorer l'information aux familles et pour mieux les accompagner
- rédiger des courriers et les dossiers en direction des autorités françaises et étrangères
- obtenir les renouvellements d'autorisations, de conventions, de contrats.....
- réaliser tout le travail nécessaire pour l'organisation des adoptions

5-2) BASE DE DONNEE EXTRANET

Rappel :

- ✓ La base de données est accessible par Internet à tous les titulaires d'identifiants
- ✓ Une attestation de confidentialité a été élaborée et signée par les membres actifs de l'association.
- ✓ Les données concernant les adhérents et les adoptants sont disponibles. Les données sont accessibles grâce à des liens entre les noms d'orphelinats, de familles, d'enfants, de pays, etc.
- ✓ Le suivi des dossiers est possible en temps réel

5-3) COMMUNICATION :

- **LA LETTRE D'INFORMATION :**
- Édition de la lettre d'information en Janvier diffusée par l'intermédiaire du site web et du système e-mail d'extra-net en direction des adhérents, des adoptants, des familles en attente d'adoption, des interlocuteurs étrangers, et par courrier postal en direction du M.A.E – M.A.I des 24 conseils généraux. Cette lettre rédigée et mise en page par plusieurs membres actifs est le reflet des activités marquantes d'Edelweiss-Accueil tout au long de l'année.
-
- **SITE WEB : en 2014 :**
- Le site invite à découvrir les objectifs, l'éthique et les activités d'Edelweiss-Accueil.
- Les mises à jour permettent au site de remplir son rôle « informatif (par ex. communiqué mensuel concernant l'avancée des attributions en Chine, date des pique-nique...)
- La communication vers les membres Edelweiss s'accroît tout en réduisant les coûts pour l'association (mise en ligne des lettres annuelles, pique-nique, etc...)
- L'actualisation régulière du site est nécessaire
- **Une réunion a eu lieu le 13 Juin** pendant laquelle le responsable du site a transmis ses connaissances en matière d'actualisation du site. Tous les présents ont participé à cette actualisation qui devenait indispensable .Le site est devenu plus lisible et plus conforme à l'actualité d' Edelweiss. Ce travail est à poursuivre,

5-4) RENCONTRES CONVIVIALES

Le pique-nique annuel

Il a eu lieu aux Echelles le dimanche 18 Mai 2014 entre les familles adoptantes ou en attente d'adoption et tous les membres d'Edelweiss Accueil et Edelweiss Espoir. A cette occasion, « les 20 ans d' Edelweiss-Accueil » ont été fêtés. Cette rencontre joyeuse et conviviale a rassemblé une centaine d'adultes et 70 enfants et jeunes adolescents

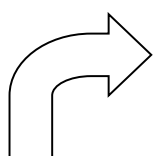
Pique-Nique Enfants arrivés grands

Le dimanche 28 septembre 2014, les familles postulantes ou ayant adopté des enfants grands étaient conviées au pique-nique annuel Brésil-Pérou : il a rassemblé à Nances une quarantaine d'adultes et une trentaine d'enfants et jeunes adolescents

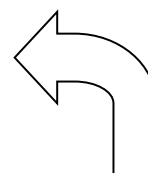
5-5) ORGANISATION 2014

L'activité de l'association a encore diminué. Des fonctions simples comme le secrétariat et le suivi quotidien des tâches d'accueil (téléphone, courrier, Email) sont réalisées par l'équipe actuelle.

L'organigramme est le suivant et sa mise en œuvre s'est poursuivie en 2014



**Conseil d'Administration Orientations politiques Gestion
financière**
Coordination générale





Commission Coordination et Vie Associative:
 Planning présence bureau, accueil téléphonique, envois et dispatching courrier, organisation des CA et de l'AG, pique-Nique, cotisations, organisation réunions, organisation d'animations en direction des familles, suivi du site internet, lettre d'information, lien avec Mairie Nances (salles à retenir...)



Commission CHINE	Commission BRESIL	Commission PEROU	Commission SUIVI	Commission Relations extérieures
Suivi des dossiers Relations BLAS Attributions etc	Animations internes Suivi administratif Relations avec l'Autorité Centrale, les CEJA, la police fédérale etc	Comité lecture Entretiens Témoignages Suivis dossiers d'adoption Suivi Mario et MIMDES Suivi adoptions en cours Animations	Organisation des suivis Relecture	FFOAA et OAA SAI Conseils Généraux Vœux institutionnels Demande Subvention CG Edelweiss-Espoir Assurance

5-6) TRAVAIL PARTENARIAL AVEC EDELWEISS ESPOIR

Engagements d'Edelweiss-Espoir en 2014 :

- TOGO: fournitures scolaires pour les enfants fréquentant les écoles de la région rurale d'Hamoegbé
- MADAGASCAR: parrainages d'enfants à Tananarive : soutien à l'orphelinat de Sainte-marie et prise en charge d'une cantine scolaire pour les enfants défavorisés du quartier
- Soutien à l'activité artisanale d'un groupe de femmes dans un quartier pauvre de Tananarive
- BURKINA FASO: soutien à Ouahigouya de l'ASED : aide à la construction d'un lieu d'hébergement des visiteurs et des stagiaires à l'ASED qui accueille au quotidien 150 enfants très démunis délaissés ou abandonnés
- l'accompagnement scolaire d'une quarantaine de collégiennes
(En lien avec l'association Chambéry/Ouahigouya)
- PEROU : accompagnement de projet de développement dans les Andes péruviennes ; équipement de villages en toilettes sèches , douches solaires, cuisinières à bois....

Les liens entre Edelweiss-Espoir et Edelweiss-Accueil (entre soutien aux projets de développement dont les enfants sont les bénéficiaires et adoption) se perpétuent

VI) ACTIVITES DE FORMATION

- Journée de formation organisée par l'OAA Médecins du Monde, à Paris, le 6 février 2014 :
« Réflexions sur l'avenir de l'Adoption internationale et sur l'avenir des organismes autorisés d'adoption pour deux membres d'edelweiss-accueil
- Une réunion (formation concertation) pour tous les membres de la commission suivis a été organisée le 4 Octobre 2014

VII) RAPPORT FINANCIER (voir document spécifique)

Pendant l'année 2014 :

- Une seule subvention nous a été accordée par le conseil général de Savoie : 2000 euros pour des frais de fonctionnement.

- Des dons pour un montant de 885 euros nous sont parvenus de familles adoptives
- 104 personnes ont adhéré à Edelweiss-Accueil (coût de l'adhésion : 15 €) dont 51 membres actifs et 53 membres associés.

Rappel : 169 adhérents en 2008, 155 en 2009, 150 en 2010, 128 en 2011, 149 en 2012, 123 en 2013.

L'année 2014 se solde par un déficit de 1398,63 €. Le fond associatif diminue à 26372.94 € : une provision suffisante doit être prévue pour les 13 suivis à effectuer pour le Pérou et les 28 suivis pour la Chine (enfants arrivés et pour lequel les familles ont déjà payé).

VIII) **DIFFICULTES RENCONTREES**

En Mars 2012, un enfant a été confié aux services de l'aide sociale à l'enfance de la Haute-Savoie, en accueil provisoire, à la demande de la famille. En août 2013, il a été accueilli en foyer dans le Var pour rapprochement avec la famille (déménagement). Cet enfant est devenu pupille de l'Etat, à titre définitif, le 13 juillet 2014.

Les familles dont le projet d'adoption est d'accueillir des enfants grands (plus de 9 ans) sont extrêmement rares.

VIII) **LA RECHERCHE DES ORIGINES**

Néant